

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 5 février.....	p 2
Commission communale des	
Impôts.....	p 3
L'avenir communautaire.....	p 3
Rencontre	
avec Anne Marie COOLEN.....	p 4
Carnaval de mars.....	p 5
ADMR.....	p 6
expose.....	p 6
Présence verte.....	p 6
Boucles de la Boëme.....	p7
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Etat Civil.....	p8
Agenda mars-avril.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 296

MARS

2010



Devant Maître ARLLOT notaire, Madame le Maire appose sa signature confirmant l'achat de la gare Photo Alain PORTE

ENFIN..!

25 février 2010 : date mémorable pour le patrimoine monastérien

C'est en effet ce jour là que nous avons signé l'acte d'achat de l'immeuble gare.

Cette acquisition met fin au feuilleton commencé en décembre 2000 par notre courrier à la SNCF demandant la mutation de cet immeuble afin d'éviter sa démolition.

Il aura fallu 10 ans de bagarre à laquelle vous vous êtes très largement associée. Vos nombreuses signatures sur la pétition nous ont certainement aidé à concrétiser cette volonté. Un bel exemple de solidarité qui nous a permis d'aboutir et grâce auquel le patrimoine historique de notre commune a été sauvé.

Solidarité, quel joli mot lorsqu'il est vécu avec une telle fougue.

Nous avons commandé les premiers travaux de mise en sécurité par la mise en place d'une clôture isolant l'immeuble des voies de circulation ferroviaire.

Nous devons ensuite remplacer toutes les huisseries côté voies par des châssis fixes.

Bien évidemment, des travaux intérieurs devront être réalisés pour redonner vie à ce bâtiment. Ceux-ci seront entrepris après concertation avec les divers acteurs de la vie locale.

De nombreuses idées nous sont déjà soumises (musée, élargissement des locaux de la MJC, maison des associations...).

Tout ceci doit être réfléchi en mesurant la mise aux normes de l'immeuble, principalement pour ménager l'accès à tous les handicaps.

Le pays sud Charente porte actuellement un dossier de développement du transport régional ferroviaire. Qui sait, la SNCF nous demandera peut être, dans quelque temps, l'autorisation d'installer un distributeur de titres de transports lorsque le train s'arrêtera de nouveau à MOUTHIER !!

Jamais la signature d'un acte notarié d'acquisition nous aura tant donné de baume au cœur.

Nous voudrions tous vous remercier pour votre engagement à nos côtés, engagement sans lequel nous n'aurions sans doute pu sauvegarder notre gare.

Cécile FORGERON
Maire

Crèche familiale

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation des familles utilisatrices extérieures dont au moins l'un des parents exerce son activité professionnelle au sein d'une structure communale (commune, caisse des écoles, EHPAD) ou du centre social intercommunal ou de la MJC, telle qu'elle est pratiquée pour les familles monastériennes, sans majoration.

Participation aux journées centre de loisirs 2010

Le Conseil Municipal décide de fixer sa contribution à la communauté de communes à 7,45 € par jour et par enfant fréquentant les centres de loisirs pour l'année 2010.

Assurance groupe-risques statutaires personnel communal

Le Conseil Municipal autorise le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à consulter les assureurs pour le renouvellement du contrat mutualisé assurance groupe pour le personnel communal, qui devra intervenir au 1er janvier 2011.

Indemnité logement instituteurs

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de M. le Préfet concernant la revalorisation de l'indemnité logement pour les instituteurs. Pour l'année 2009, cette indemnité est fixée à 2 161,61 €.

Elections régionales
Le conseil municipal établit la tenue des bureaux de vote pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010.



Le club house prend forme Photo Alain PORTE

Mise en place de la carte des centres de formation de la Charente

Le Conseil Municipal adopte le vœu proposé par l'association des maires, pour la mise en

rural en voie communale. A l'issue de l'enquête et en cas de non-opposition, la nouvelle voie sera proposée à la Communauté de Communes pour être inscrite dans le programme de goudronnage.

Réunions commissions

La commission des finances se réunira les 3 et 29 mars pour la préparation des budgets primitifs 2010.

La commission des impôts se réunira le 10 mars 2010 pour la mise à jour des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties.

SCOT

Un cahier des charges a été établi avant consultation d'un bureau d'études pour un diagnostic du territoire. Le Conseil Municipal est chargé d'en prendre connaissance afin de formuler ses remarques avant validation.

Syndicat Mixte de la Fourrière

Le projet de règlement d'intervention de la fourrière est remis à chaque conseiller. Ce projet sera examiné lors de la prochaine réunion de conseil.

Train Express Régional

Mme PORTE donne le résultat de l'enquête menée sur la commune quant à la desserte TER. Ce résultat sera transmis au Pays Sud Charente, initiateur de l'étude.

ÉLECTIONS RÉGIONALES
14 et 21 MARS
Bureaux de vote ouverts
de 8 H à 18 H

oeuvre de la carte des formations sur les sites d'Angoulême, Barbezieux, Chasseneuil et Cognac.

Convention avec LA POSTE

Le Conseil Municipal refuse le projet de convention proposé par La Poste concernant le Bureau de Poste de Mouthiers. Le Conseil décide de proposer à La Poste un projet de convention établi par ses soins.

Chemin de « l'impasse de la combe du lac »

Le Conseil Municipal décide d'inscrire à la prochaine enquête publique de voirie le projet de passage du chemin

SACS JAUNES

JEUDI 18, 1er avril
dans le bourg et La Rochandry,

JEUDI 11 et 25
dans les villages

toutes les dates sur calitom.com

La commission communale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale Elle dresse, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux.

Elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Elle émet un avis sur les nouvelles valeurs locatives qui lui sont présentées.

Elle prend une décision en ce qui concerne les données révisées proposées par les services.

Petite précision à apporter : le montant des impôts n'est pas calculé par la ville mais par le centre des impôts fonciers.

Toute réclamation ou demande de renseignements à propos du montant de taxe d'habitation ou de taxes foncières à acquitter doit donc être adressée prioritairement à ce service.



Beaucoup d'évènements internes et externes vont peser sur la vie communautaire au cours de l'année 2010.

L'arrivée de CLaix, 7ème commune, qui fait augmenter la population communautaire de 10 %, le lancement des travaux du SCOT, l'éventuelle demande d'adhésion de VOULGEZAC, sont autant de facteurs nouveaux de l'avenir proche de Charente-Boëme-Charraud.

A l'extérieur, la réforme territoriale prévoyant le renforcement du pouvoir préfectoral d'intervention dans la carte de l'intercommunalité dans le département, représente désormais un facteur préoccupant sur lequel nos moyens d'agir, sans être nuls, ne garantissent pas la pérennité de nos choix d'élus locaux.

Jamais, depuis que notre communauté de communes existe, il n'a été si délicat de décrire l'environnement institutionnel, fiscal, économique, de notre collectivité dans lequel nous allons œuvrer au cours des prochaines années

Les différentes étapes de la décentralisation, lois Defferre, loi ATR, loi Voynet, loi Chevènement, avaient apporté des opportunités à nos collectivités. Les communautés de communes avaient, chacune à leur manière, choisi leur développement. Les changements annoncés semblent, pour leur part, apporter davantage de contraintes que de nouvelles opportunités.

Ainsi les deux compétences obligatoires, développement économique et aménagement de l'espace, dont chacun aurait pu penser qu'elles donneraient lieu à une sanctuarisation des ressources permettant aux communautés de les assurer pleinement, seront quasiment les plus difficiles à assumer. Car notre communauté va être très touchée par la réforme fiscale.

Désormais il y aura quasi parité entre les deux sources fiscales locales que sont la Contribution Economique Territoriale, remplaçante de la Taxe Professionnelle, et la taxe d'habitation.

Cette réforme de la fiscalité entraîne une baisse « estimée » des contributions des entreprises communautaires de 1 million d'euros sur 1,7.

La prudence est cependant de mises sur ces chiffres ; 4/7 sont assis sur la cotisation sur la valeur ajoutée qui est elle-même limitée à 3 % de la valeur ajoutée.

Rappelons que 77 % de nos bases T.P. étaient déjà plafonnées alors que la limite était à 3,5 %.

Après une page de février consacrée au travail sur le patrimoine local, et avant une autre qui poursuivra en avril les témoignages sur la vie rurale de notre commune au siècle dernier, nous accueillons en ce mois de mars, mois de carnaval, Anne-Marie COOLEN,

conseillère municipale très impliquée dans la vie locale et notamment le carnaval ; mais pas seulement.

L'entretien commence par une anecdote qui l'a fait rire, avant de mesurer à quel point elle était totalement intégrée dans sa vie charentaise, dans la société française. Elle a ri de la réflexion amusée de l'agent d'accueil de la préfecture lui proposant un retour en charter direction Bruxelles, après avoir constaté la péremption de sa carte d'identité et de sa carte de séjour, par ailleurs inutile.

Anne-Marie COOLEN est en effet de nationalité belge. Comme tout citoyen européen résidant en France, elle peut donc voter, et être candidate aux élections municipales et européennes.

Elle vit en France avec son mari depuis 18 ans dont 10 à Mouthiers. Chacun ne peut évidemment pas tout connaître du fonctionnement de l'état civil local, même si elle fut secrétaire de mairie, le temps de la reconstitution du mariage de 1900, lors de la fête de l'an 2000 à Mouthiers.

C'est surtout par la vie associative des parents d'élèves qu'Anne-Marie COOLEN a découvert la vie monastérienne.

Mère de deux jeunes filles dont la benjamine entrera bientôt au collège, elle a pris plaisir au travail commun dans l'association et notamment dans l'organisation des trois spectacles présentés par les parents, prenant le relais d'un spectacle de fin d'année que ne pouvaient présenter les enfants.

« Le petit grain de folie » n'existant plus, le constat d'aujourd'hui est un peu moins rose au vu de l'engagement plus mesuré des jeunes parents d'élèves dans l'action associative à laquelle ils privilégient l'attention aux seuls résultats individuels de leurs enfants.

Sollicitée pour entrer dans l'équipe municipale, elle n'a pas eu besoin de plus de trente secondes pour donner un accord !

Elue municipale depuis le printemps 2008, elle a découvert la multitude de facettes de l'activité municipale. Anne-Marie fait partie de la commis-

sion cadre de vie qui travaille notamment sur le parcours de santé. Celui-ci emmènera prochainement les adeptes de l'entretien de la forme, de la salle omnisports jusqu'à Champ Michel. Les différents appareils faits en bois qui seront installés tout au long de ce parcours boisé ont été choisis par la commission. Actuellement c'est le notaire qui instruit les transactions avec les différents propriétaires qui ont donné leur accord pour un équipement qui donnera aux sportifs du dimanche et aux familles l'occasion de faire deux heures d'exercices en pleine nature. Également membre de la caisse des écoles, elle se félicite du travail d'éducation aux goûts mené à la cantine de l'école sous la responsabilité de Noëlle Desroziers. Les papilles enfantines sont mises en éveil autour de repas à thèmes qui permettent la découverte de cuisines régionales, ou internationales avec le souci de créer les décors correspondant aux thèmes : nouvel an chinois, cuisine landaise...



Anne-Marie fait également partie des commissions environnement et tourisme.

Présente également dans la commission enfance du Centre social intercommunal, Anne-Marie COOLEN participe au travail intercommunal entre les écoles.

Celui-ci se traduit notamment par une exposition qui tourne dans chacune des écoles permettant à chaque école de voir ainsi le travail des autres. La commission est très présente lors de la fête intercommunale.

Depuis quelque années, elle a également rejoint l'association carnaval. D'ailleurs, et toujours à propos de carnaval, n'espérez pas prendre le thé chez Anne-Marie un des samedis du premier trimestre : chaque début d'année, c'est dans la préparation du carnaval qu'il faut la rejoindre avec toute l'équipe de bénévoles.

Sa participation au carnaval doit sans doute tenir de la génétique. Dans sa région belge d'origine, la tradition remonte à tellement loin qu'on se souvient que la semaine du carnaval, très musical, animée par les Gilles, se terminait inmanquablement par une bataille de... pomme de terre. Certes les choses ont changé, les oranges ont remplacé les patates et Anne-Marie COOLEN n'a connu que des batailles joyeuses, pulpeuses à souhait. On sent poindre un peu de nostalgie dans l'évocation de ces festivités, si particulières d'au-delà de nos frontières. Frontières qui ont d'ailleurs presque disparu puisque les douaniers se sont retirés... il y a maintenant 18 ans.

« Être d'ailleurs » constitue à ses yeux un ressort pour la curiosité, pour accentuer l'envie de la rencontre. Dans cet état d'esprit, elle a rejoint spontanément le comité de jumelage (photo ci dessous) récemment relancé. Anne-Marie partage le plaisir collectif de préparer l'accueil de la délégation de Petite-Rosselle, commune de l'agglomération de Forbach, en novembre prochain.



Membre de la commission de fleurissement qui note chaque année les jardins fleuris, elle avoue avec le sourire qu'elle a désormais de nouvelles racines. C'est avec ce même plaisir qu'elle a participé avec attention au travail de dénomination des rues dans la partie sud-est de la commune.

Ancrage réussi donc, pour une native d'un royaume, résidant désormais Chez les Rois.

CARNAVAL

Samedi 20 Mars

« La farandole des insectes »

Départ du champ de foire à 17 h

Repas à la salle Gilles Ploquin à 20 h



Pour les personnes intéressées, des ateliers de préparation seront ouverts tous les samedis de 14 h à 17 h à la MJC (05.45.67.84.38)



L'éveil musical sans fausse note



Le carnaval se prépare

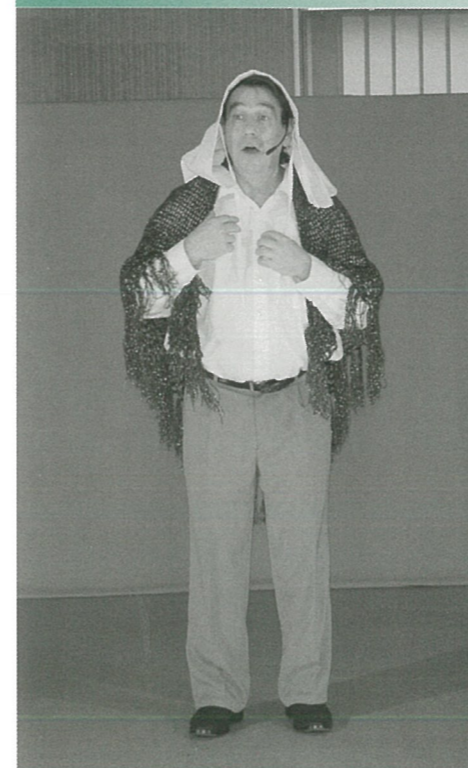
Photos du mois
Alain PORTE



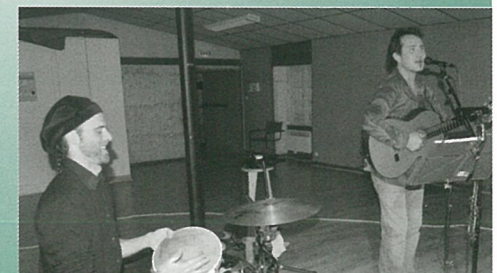
Les services techniques sur tous les fronts
essai d'un broyeur à déchets verts
et travaux de raccordement de réseaux



Ambiance studieuse...
puis brésilienne lors de l'A.G. de la M.J.C.



Bertrand MALHERBE dans ses oeuvres



L'ADMR Charente organise le samedi 20 mars 2010 une journée fleurs, vaste opération départementale de communication et de promotion des activités d'aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées.

Les associations locales se mobilisent pour vendre des bouquets de fleurs à tous ceux qui soutiennent l'action de l'ADMR.

Cette manifestation menée par les bénévoles et les salariés du mouvement vise deux objectifs :

- sensibiliser un large public aux nécessités de maintien à domicile

- grâce aux bénévoles effectués, permettre à l'Association de réaliser des actions complémentaires ou innovantes en faveur des plus démunis.

Une vente d'orchidées aura lieu à l'ADMR de

**MOUTHIERS-SUR-BOËME
CLAIX
PLASSAC-ROUFFIAC
VOEUIL-ET-GIGET
VOULGEZAC)**

Les responsables de l'ADMR remercient par avance les sympathisants de leur geste de soutien et de

SAMEDI 20

5, place
de l'abbé Joly
MOUTHIERS
de 14 à 16 H



Annie BONNECAZE

expose
à la M.J.C.
en avril

POUR AVOIR LE CHOIX DE RESTER CHEZ SOI

Présence Verte Charente
Portage de repas à domicile pour tous les jours de la semaine (7/7 j), un repas complet (potage, entrée, plat de résistance, fromage, dessert), avec possibilité de régime...
Petit bricolage et jardinage
Des prestations individualisées, sur abonnement réajustable ou ponctuel ...

(exemple : entretien des espaces engazonnés, taille des fleurs, ramassage des feuilles... peinture des volets, fixation des petits équipements, changement de joints de robinet...)
devis gratuit à votre domicile
Association agréée « services à la personne » : l'utilisation des services de Présence Verte Charente vous donne droit à réduction d'impôt à hauteur de 50 % des frais engagés.

46, boulevard
du Dr Charles Duroselle
16916 ANGOULEME Cedex 9
tél. 05.45.97.81.30
fax 05.45.95.09.05
renseignements
du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 17 h (le mercredi répondeur)

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
6 et 7 mars	BOUCLES DE LA BOËME					
14 mars	Guy/Annie CH 06.09.07.47.77 05.45.67.93.54	13 h 30	BERNEUIL	Place du Village	14h	11
28 mars	Gaby et Monique 05.45.24.58.33 06.85.04.23.95 06.80.66.06.25	13 h 15	CURAC	Église	14h	13
2 au 5 avril	Nadine et Serge 05.45.67.97.51 06.15.46.59.06	WEEK-EN DE Pâques DANS LE GERS		Valence/Baïse 4 j. / 3 n. Gîte:13€/nuit		
11 avril	Gérard et M.Lucie 05.45.67.97.35 06.32.30.45.24	13 h 30	EDON	Mairie	14h	10
Autres possibilités, libres, hors calendrier						
4 avril	Puymoyen	Rando trail de Pâques			9 h	10
Calendrier des mercredis						
3 mars	M.Claude et Dominique T 05.45.67.94.15 06.77.41.59.71	14 h	AIGNES ET PUYPEROUX	Parking le long De l'abbaye	14h30	8
17 mars	Bernard et Maryvonne 05.45.25.08.16 06.88.34.86.21	14 h	ROULLET Les Meulières	Etang des Glamots	14h30	7
31 mars	Guy P. et Raymond 05.45.67.94.15 06.74.80.34.45	14 h	ROULLET	Église St Estèphe	14h30	6

BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
départ à 14 h place du champ de foire à Mouthiers
3, 17 et 31 MARS
14 et 21 AVRIL

20^{ème} BOUCLES DE LA BOËME 6 et 7 mars

SAMEDI 6

14 heures aux tourbières communales après-midi spécial enfants (6 à 12 ans) - participation 2 €
rando vélo : 6 km
rando challenge pédestre : 4 km
goûter à l'arrivée

DIMANCHE 7

Randonnées pédestres
*promenades familiales accompagnées
10 km : départ stade de Mouthiers 9 h 30
7 km : départ du stade de Mouthiers à 10 h
*promenade familiale libre
10 km : départ du stade de Mouthiers de 7 h 30 à 9 h 30. Circuit balisé
*rando challenge découverte
16 km : départ étang des Glamots à Roulet de 7 h 30 à 9 h
Circuit balisé, départ avec la carte
*rando challenge expert
21 km : départ place de la mairie à Voueil de 7 h 30 à 9 h
Circuit non balisé, départ avec la carte.

INSCRIPTION SUR LE LIEU DE DEPART DE CHAQUE RANDO

Arrivées de toutes les randonnées au stade de MOUTHIER
Enregistrement des arrivées jusqu'à 15 h 00
Navettes de 11 h à 15 h 30 pour le retour des conducteurs aux points de départ.
Droit d'inscription pédestre : 4 € / -16 ans 2 €
Crauts VTT-VTC
3 circuits VTT-VTC : 16 km, 32 km, 42 km
Départ à partir de 8 h au stade (INSCRIPTION SUR LE LIEU DE DEPART
Droit d'inscription cycliste licencié : 4 € / non licencié 5 € / -16 ans 2 €

Infos

accueil (café, gâteaux,...), sur le parcours : ravitaillement et boissons pour tous jusqu'à 12 h ; à l'arrivée : apéritif offert à tous les participants, animations jusqu'à 16 h ; consigne de sécurité : les randonnées sont ouvertes à tous. L'allure est libre.

Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale. Ils doivent être accompagnés d'un adulte. Chaque participant devra se conformer au code de la route et respecter l'environnement. Le port de casque est obligatoire pour les cyclistes.
REPAS sur réservation à 12 € ; service assuré de 13 h à 15 h à la salle Gilles Ploquin (salle polyvalente).
Inscriptions pour le repas avant le 1er mars 2010 auprès de Mme SIERRA Maryline « Gersac » 16440 MOUTHIER-SUR-BOËME (05.45.67.85.59)
Tous les produits sont fournis par les commerçants locaux ; la vaisselle est en matière recyclable.

Renseignements :
05 45 67 22 99 - 05 45 67 85 59
05 45 67 93 42
Retrouvez les informations sur :
www.cc-charente-boeme-charraud.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18 février : Noah **GOULET-ELEUTERIO**
rue de l'église

19 février : Eloïse **GUITARD** « chez guerin »

SUR VOTRE AGENDA

MARS

- 3 : don du sang salle Gilles Ploquin de 17 à 20 h
- 6 : théâtre du coeur vert « la java des mémoires »
salle Gilles Ploquin à 20 h30
- 7 : Boucles de la Boème
- 19 : commémoration du 19 mars 1962
- 20 : carnaval l'après-midi à partir de 17 h et soirée festive à la salle Gilles Ploquin à 19 h 30
- 21 : ouverture de la pêche aux étangs communaux
- 27 : théâtre « huit femmes » mise en scène de Marisol Mathieu à la salle Gilles Ploquin à 20h30
- 28 : théâtre « huit femmes » mise en scène de Marisol Mathieu à la salle Gilles Ploquin à 15 h

AVRIL

10 : repas de la chasse à la salle Gilles Ploquin à 12 h

« Bicyclette Verte » organise tous les dimanches matin des randonnées VTT - départ à 10 h place du champ de foire

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean **REVEREAULT**
Photos **Alain PORTE**

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

sortira début avril. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mars
Les activités prévues jusqu'au 15 mai pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie **MARTIGNAC** - 05 45 67 84 88



Country : on se rapproche, on s'écarte...



Club des aînés : on ressort les cartes...



Randonnées balisées : même pas de cartes...!

(Photos Alain PORTE)